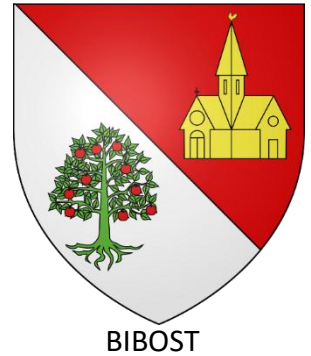


La Cueillette

LE PLEIN D'ACTUALITÉS DANS VOTRE PANIER – Avril 2026



Fête des classes en 6



État civil

Naissance : Maïna, Patricia, Sandrine GARCIA LUNA née le 2 avril 2026 à Gleizé

L'agenda du village

Machon de la confrérie de la cerise

Samedi 30 mai

📍 Place Marcel Second

Conseil municipal

Vendredi 5 juin à 19h30

📍 Centre d'Animation

Fête de l'école et Kermesse

Le vendredi 12 juin

Concert de chorale avec Chœur en Echo et les Hen'tucky

Samedi 13 juin à 20h30

📍 St Julien sur Bibost

Messe

Le Dimanche 14 juin 10h

Concours de pétanque des classes en 7

Vendredi 19 juin

📍 Terrain de boules

Les Classes en 6 sous le signe du cinéma



Vendredi 8 mai a eu lieu la traditionnelle fête des classes en 6, réunissant une trentaine de conscrits, des bébés jusqu'aux 80 ans, ainsi que les classes des 17, 18 et 19 ans.

À cette occasion, une gerbe a été déposée au monument aux morts par les conscrits, ainsi qu'une seconde par Monsieur le Maire, dans le cadre de la commémoration du 8 Mai 1945.

Le thème choisi cette année était le 7e art, chaque classe ayant mis à l'honneur un film culte correspondant à son année de naissance

Une journée très réussie, placée sous un magnifique soleil, qui a permis à tous de partager un agréable moment de convivialité dans une ambiance festive.

Ils font briller le village

La Poussette Boule de Bibost brille sur les terrains



Un grand bravo à **Lisa Rozier et Axel Badinand** tous deux licenciés à la Poussette boule de BIBOST qui ont été sacrés **Vice-champion du Rhône.**

Nous pouvons être fier de leur performance ; toutes nos félicitations pour ce magnifique podium !

Une victoire nationale pour les U15

L'équipe U15 du département du Rhône a brillamment remporté l'Omnium national de Boules Lyonnaises, une compétition de référence qui réunit plusieurs épreuves exigeantes : tirs, points et parties classiques. Un véritable défi qui récompense la polyvalence, la précision et l'esprit d'équipe.

Parmi les cinq jeunes champions, deux licenciés du club de Bibost ont largement contribué à cette belle performance : **Thiméo Sage et Kévin Chaux**

Cette victoire illustre leur engagement, leur talent et le travail accompli tout au long de la saison, aux côtés de leurs encadrants.

Toutes nos félicitations à l'ensemble de l'équipe ainsi qu'à leurs entraîneurs pour ce magnifique titre national, qui fait rayonner notre commune et notre club bien au-delà du territoire !



Demi-finalistes du Challenge de la Haute-Brévenne



Félicitations à Emmanuel Sage, Karine Lardellier, Chrystelle Sage et David Lardellier qui ont atteint les demi-finales du Challenge du groupement de la Haute-Brévenne.

Grand Prix de Nevers

L'équipe M2 composée de Guillaume Passinge, Jean-Philippe Chaux et Maxime Chaux a remporté le Grand Prix de Nevers en doublette.

Cette victoire leur ouvre les portes du championnat de France doublettes à Valence les 4 et 5 juillet prochains.



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 mai 2026

Le Conseil Municipal de BIBOST s'est réuni en séance publique, au centre d'animation, le 4 mai 2026 à 19h30, sous la présidence de Franck CHAVEROT, Maire

Présents : Franck CHAVEROT, Claire DOUVIER, Jean-Philippe CHAUX, Sandrine MARVALIN-GEANT, Eric BLANC, Angélique CHAVY, Frédéric BONNARD, Nelly MONCORGER, Mathieu CHAPOT, Alexis FARJOT, Valérie ROZIER, Laurent MARION, Chrystelle SAGE, Mathieu SAGNOL.

Excusés : Josette RAYMOND (Pouvoir donné à Claire DOUVIER)

1 Désignation du secrétaire de séance

- À l'unanimité des membres présents, Mr Frédéric BONNARD est désigné comme secrétaire de séance.

2 Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 30 mars 2026

A la suite de la diffusion du compte-rendu du conseil municipal 30 mars 2026, Monsieur le Maire demande si des précisions doivent être apportées.

- En l'absence d'observations, de corrections, le conseil municipal approuve le compte rendu à l'unanimité des membres votants et autorise Monsieur le Maire et Mr Eric BLANC (secrétaire de séance du Conseil municipal du 30 mars 2026 à signer le procès-verbal de séance).

3 Délibération convention de partenariat avec la communauté de communes du Pays de L'Arbresle site de compostage collectif

Arrivée de Laurent MARION

Monsieur le Maire expose la nouvelle convention de partenariat avec la CCPA concernant le site de compostage collectif.

Cette convention est à renouveler pour une durée de 3 ans.

Le site de compostage est situé à côté du centre d'animation.

Un référent du conseil municipal doit être nommé : Laurent MARION

La CCPA s'engage à :

- Réaliser gratuitement un site de compostage partagé composé de :
 - 3 bacs minimum de compostage à disposition des habitants du secteur d'installation :
 - Un premier bac pour l'apport des biodéchets
 - un deuxième pour la maturation du compost.
 - Un dernier pour le stockage de matière structurante type broyat,
Les composteurs sont en bois issus de forêts locales.
- Fournir à l'ensemble des usagers un bio-seau destiné à collecter les déchets compostables pour les transporter jusqu'au composteur
- Organiser la formation des référents de sites par un organisme agréé
- Sensibiliser les usagers aux pratiques de compostage.

- Fournir les informations nécessaires à la pratique du compostage au travers d'un guide pratique.
 - Réaliser gratuitement une visite tous les 2 mois minimum à compter de l'installation du site de compostage pour s'assurer du bon fonctionnement
 - Se rendre disponible pour répondre à toutes les questions techniques en matière de compostage.
 - Alimenter le site en matière structurante type broyat dans la mesure de ses moyens.
- Assurer le renouvellement des composteurs hors d'usage
 - La commune s'engage à :**
 - Définir l'emplacement du site de compostage situé :
 - A côté du centre d'animation
 - Laisser le site ouvert à l'ensemble des habitants du quartier afin que ces derniers puissent utiliser les bacs de compostage.
 - Maintenir le site d'installation « propre » afin de garantir un environnement de qualité.
 - Conserver en bon état de fonctionnement les composteurs.
 - Récupérer le surplus de volumes de compost excédentaire pour une utilisation ornementale.
 - Répondre aux éventuels questionnaires ou enquêtes concernant le compostage
 - Participer aux évènements de communication (presse, site internet....)
 - Désigner deux référents de site
 - Assurer le suivi du site de compostage en maintenant un vivier de référents qui seront formés par la CCPA et ses partenaires
 - Ne pas céder à titre onéreux ou gratuit les composteurs sous peine de devoir rembourser la valeur nominale du bien à la CCPA
- Le conseil municipal à l'unanimité des membres votants autorise Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition d'un composteur collectif avec la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle

4

Délibération liste de contribuables pour la commission communales des impôts directs-CCID

Le Conseil Municipal doit procéder, à la demande de Monsieur le Directeur des Services Fiscaux, à l'établissement d'une liste de contribuables de vingt-quatre personnes parmi lesquels seront désignés les six membres titulaires et six membres suppléants de la Commission Communale des Impôts Directs.

Une liste de 21 volontaires a été dressée. Elle sera transmise à monsieur le Directeur des services fiscaux.

La liste suivante de 21 commissaires potentiels : Thierry Beau, Philippe Blanc, Christine Bressand, David Chirat, Frédéric Cuvelier, Emmanuel Dargère, Claire Douvier, Denis Fouillet, Josiane Garbit, Didier Goutte, Clément Granjard, Jean Marc Magry, Sandrine Marvalin- Géant, Séverine Mazard, Nelly Moncorger, Christian Peylaboud, Josette Raymond, Jérôme Rozier, Valérie Rozier, Chrystelle Sage, Mathieu Sagnol.

- Le conseil municipal à l'unanimité des membres votants approuve la liste des 21 volontaires de la commission communale des impôts directs-CCID.

5

Rapports des commissions communales

Commission finances et RH par Sandrine MARVALLIN-GEANT :

Un agent technique a été recruté deux jours par semaine, les vendredis et samedis, par contrat à durée déterminée, pour assurer les tâches les plus essentielles dans l'attente de pouvoir ce poste à temps complet et de manière pérenne.

Les entretiens sont en cours concernant le poste de surveillance cantine et périscolaire.

Commission bâtiments par Jean Philippe CHAUX :

Une commission bâtiments s'est tenue au cours du mois d'avril. La porte d'entrée des vestiaires du football est actuellement en cours de réparation. Le SYDER est intervenu sur un lampadaire du stade. Le béton désactivé situé sous le porche du centre d'animation a été refait, l'ouvrage initial n'ayant pas été réalisé correctement. Enfin, deux serrures ont été remplacées à la buvette du tram.

Commission environnement par Laurent MARION :

La commune recherche actuellement un référent chargé d'intervenir pour la destruction des nids primaires de frelons. Vous pouvez prendre contact avec le secrétariat de mairie pour plus de précisions.

Commission urbanisme par Claire DOUVIER :

Déclaration préalable :

DP06902225000022 : Installation panneaux photovoltaïques pour futur projet d'ombrière – rejet tacite
27/03/2026

RT ACCOMPAGNEMENT 177 route de Bessenay

DP06902226000006 : réfection et rehaussement d'un toit existant même emprise au sol avec reconstruction d'un abri de jardin ouvert, Création d'un pare-vue à claire voie sur muret existant - Sans opposition le
09/03/2026

DALBIES Vincent 26 chemin des chevriers

DP06902226000007 : Reconstruction de la station d'épuration de Bibost. Modification du profil en travers du terrain pour créer un filtre planté de roseaux à 2 étages. Création d'un local technique de 6 m² avec auvent attenant de 6 m² soit 12 m² au total. Branchement électrique triphasé d'environ 3 kVA. Clôture refaite à l'identique – sans opposition le 16/03/2026

CCPA chemin de Thorigny

DP06902226000008 : Remplacement de la porte d'entrée et fenêtre côté jardin en bois par des menuiseries en PVC blanc – Sans opposition le 27/03/2026

PASTY Mathilde 4 chemin de la Varenne

DP06902226000009 : agrandissement de 3 ouvertures existantes en façade Nord avec mise en place de menuiserie en PVC blanc, équipées de volets battants en bois peints en blanc ; création d'une ouverture en façade Est avec pose d'une menuiserie en pvc blanc, création d'une clôture comprenant une murette de soutènement. L'ensemble d'environ 29m sera surmonté d'un dispositif à claire-voie en PVC blanc de 1m portant la hauteur totale à 180m. – Sans opposition le 27/03/2026

ANGELONE Franck 608 Route de Sain Bel

DP06902226000011 : installation de 6 panneaux photovoltaïque pour l'autoconsommation d'une surface de 12m² sur toiture existante – sans opposition le 24/04/2026 –

RT Accompagnement (Henri CHAVEROT) 54 route de Bessenay

DP06902226000012 : installation un groupe extérieur de climatisation façade sud de l'habitation – sans opposition 27/04/2026

COM Frédéric 50 chemin du Cortay

Le SYRIBT (syndicat de rivières Brévenne Turdine) met à jour le réseau d'alerte inondation du bassin Brévenne-Turdine et actualise les contacts des élus référents ainsi que des sentinelles sur le territoire.

Afin d'assurer une bonne diffusion des alertes en cas de crue, il est demandé aux communes de compléter les informations nécessaires, concernant :

- un élu référent en charge de la gestion de crise : Mr CHAVEROT Franck
- les sentinelles éventuellement en place sur la commune : Mr CHAUX Jean Philippe
- Un référent ambroisie est nommé : Mr MARION Laurent
- Le référent défense : Mr CHAVEROT Franck

La séance est levée à 20h45

INFORMATIONS DE BIBOST

Machon de la confrérie de la cerise

 Samedi 30 mai

 Place Marcel Second Bibost



oh cherry
envie de
Bessenay ?

Cerise
Bessenay

MÂCHON
CONFRÉRIE DE LA CERISE

SAMEDI 30 MAI
À partir de 9h
Bibost, place du village

MENU À 25€ - PAR LA TABLE DE MATH

SALADE DE PIED DE VEAU ET LENTILLES
JARRET DE PORC CONFIT
FROMAGE BLANC
CLAFOUTIS

Dégustation des
premières cerises de
Bessenay !

RÉSERVATION VIA LE QR CODE



Groupe de marche

Vous avez un peu de temps disponible dans la semaine, l'envie de marcher en groupe régulièrement ou occasionnellement, sur Bibost et pourquoi pas, de temps en temps dans d'autres communes ; vous aimeriez intégrer un groupe dynamique et volontaire, en dehors de toute association, venez nous rejoindre. Nous sommes quelques personnes pour qui le but est de former une petite équipe soudée et motivée pour pratiquer une marche régulière et accessible à tous (7 à 9 km) dans une bonne ambiance.

Si vous êtes intéressé, merci de nous contacter. En fonction des disponibilités de chacun nous choisirons le jour qui conviendra au plus grand nombre. Nous comptons sur vous.

 **Contacts :**

- Yvette Blanc : 06 79 53 22 04
- Christiane Papillon : 06 52 65 74 00

Le compost collectif



**LE COMPOST COLLECTIF EST
À MATURITÉ !**

**Vous pouvez emporter du compost chez vous à partir du
Samedi 13 juin 2026**

**Le composteur restera ouvert à disposition de chacun jusqu'au
mercredi 17 inclus**




Enfin un compost collectif, local et bien équilibré pour vos jardins, vos plates-bandes, vos jardinières, vos pots de fleurs
Apportez votre seau, votre petite pelle et votre bonne humeur.

Petits et grands sont attendus devant le composteur.

CONTACT : Christiane Papillon 06 52 65 74 00

Rappel des horaires autorisés pour la tonte et les travaux de jardinage bruyants pour les particuliers


Pour préserver la tranquillité de tous, merci de respecter les horaires autorisés pour la tonte de pelouse, débroussaillage et autres travaux bruyants :

-  **Du lundi au vendredi** : 8h30 à 12h00 et 14h30 à 19h30
-  **Le samedi** : 9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00
-  **Le dimanche et jours fériés** : 10h00 à 12h00

 Respectons ensemble le voisinage et le cadre de vie de chacun.

SC Bigarreux Foot recrute

Le SC Bigarreux Foot recherche des coaches pour les catégories seniors D3 et D4 pour la saison 2026/2027.

 Contact : Greg – 06 87 14 50 39

Collecte de lunettes

Du 11 mai au 6 juin 2026, une collecte de lunettes est organisée en faveur de Lunettes Sans Frontière.

 Dépôt possible en mairie aux horaires habituels.

Sont acceptées :

- Lunettes de vue
- Lunettes solaires

Merci de ne pas déposer :

- Lunettes cassées
- Lunettes sans verres
- Étuis

Organisée par SUEZ et la Communauté de communes du Pays de L'Arbresle.



**Participez à
notre collecte
de lunettes** 

Quand ? DU 11 MAI AU 06 JUIN 2026

Où ? Liste des points de collecte disponible sur le site internet www.paysdelarbresle.fr (mairies, déchèteries..)

Contact dechets@paysdelarbresle.fr

Ce dont nous avons besoin:

- Lunettes de vue
- Lunettes solaires

Pas de lunettes cassées, sans verres, pas d'étui.

En faveur de Lunettes sans frontière

Merci

🎵 Chœur en Echo : concert

CHŒUR EN ÉCHO
PRÉSENTE SON CONCERT
JE PARS EN VOYAGE

AVEC 37 CHORISTES

ET LE GROUPE HEN'TUCKY FOLK SONG & COUNTRY

BOARDING PASS
PASSENGER TICKET AND BAGGAGE CHECK
BUSINESS CLASS
SAMEDI 13 JUN 2026 À 20H30
SAINT JULIEN SUR BIBOST
Entrée 12 € (gratuit - 10 ans),
placement libre - buvette - gâteaux
Réservation conseillée au 06 22 71 54 99 ou via Helloasso

BOARDING PASS
BUSINESS CLASS
San Francisco,
Belle Ile en Mer,
Harlem, Syracuse,
Connemara,
Andalouse, etc...

QR code

🎱 Concours de pétanque des classes en 7

CLASSE EN 7 DE BIBOST

Concours de PÉTANQUE

VENDREDI 19 JUN 2026

1^{ER} / DOUBLETTE

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS DÈS 18H

DÉBUT DES PARTIES 19H

TERRAINS DE BOULES - BIBOST

Inscriptions sur place
Buvette et restauration sur place
Renseignements au 06 78 58 21 79



INFORMATIONS DU PAYS DE L'ARBRESLE

Biodéchets : adoptons les bons réflexes

Nous retrouvons encore des biodéchets dans les poubelles de tri alors qu'ils peuvent être facilement valorisés grâce au compostage.

Épluchures, restes de fruits et légumes, marc de café ou coquilles d'œufs ne doivent pas être jetés dans le bac de tri.

Des solutions existent

- aide à l'achat de composteurs individuels
- composteurs collectifs

Toutes les informations pratiques sont disponibles sur le site de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle. <https://www.paysdelarbresle.fr/agir-pour-l'environnement/territoire-zero-dechet-zero-gaspillage/compostage/>



Sytraival
des déchets réinventés

FLASH INFO

Zoom sur
LES ERREURS DE TRI
dans les contenants jaunes

Les biodéchets



Les biodéchets sont à déposer en **composteurs individuels** ou **partagés**, ou dans les **bacs dédiés** si une collecte séparée est proposée dans votre commune.

[sytraival.com](https://www.sytraival.com)